F3E Des ressources pour l'évaluation
Des repères pour l'action

MFR

Union **N**ationale des **M**aisons **F**amiliales **R**urales
d'**E**ducation et d'**O**rientation (UNMFREO)

Evaluation réalisée avec l'appui du F3E pour l'UNMFREO (réf 261 Ev) :

Evaluation externe du Dossier Multi pays (DMP) :

« Les Maisons Familiales Rurales, actrices de la formation rurale en Afrique »

Synthèse du rapport transversal final

Juillet 2008

Auteurs :

Daniel Neu

Lamine Bâ

GRET

Groupe de recherche et
d'échanges technologiques

Neuf fédérations régionales ou départementales de Maisons Familiales Rurales, associées à leur Union Nationale, l'UNMFREO, ont mis en œuvre un programme de coopération dénommé « Les MFR, actrice de la formation rurale en Afrique ». Ce programme ou « Dossier Multi Pays », DMP, soutenu par le Ministères français des affaires étrangères de 2004 à 2008, a concerné sept pays d'Afrique, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, le Maroc, la République Centrafricaine, et le Togo. Il a fait l'objet, de février à mai 2008, d'une évaluation mise en œuvre avec l'appui du F3E[1].

Le rapport transversal complet, qui présente la synthèse de cette évaluation, est organisé en cinq parties. La première rappelle les difficultés particulières de cette évaluation et en propose une synthèse. La seconde en souligne la pertinence mais s'interroge sur sa cohérence. Les deux suivantes rendent compte des résultats de l'action, d'abord en Afrique puis en France. Elles soulignent à la fois la qualité des apprentissages en cours mais aussi la fragilité des résultats acquis qui, conformément à ce qui était prévu, restent quantitativement limités. La dernière partie propose trois grands axes pour l'après DMP, dont, du moins dans certains pays, un changement d'échelle. Elle pointe cependant les enjeux d'une telle évolution.

Compte tenu des objectifs de cette évaluation[2], ce rapport s'adresse avant tout aux acteurs déjà impliqués dans l'action et aux membres du comité de son pilotage, qui tous connaissent suffisamment bien l'action pour qu'une description factuelle préalable de l'ensemble n'apparaisse pas indispensable.

Il est complété par trois rapports pays (Bénin, Cameroun et Maroc) et un rapport annexe.

I. SYNTHÈSE

1. Un exercice délicat

1.1 Un ensemble original de situations très diverses

La diversité des situations et des actions

Les sept actions de coopération réunies au sein du « Dossier Multi-Pays » apparaissent très différentes les unes des autres. Certes, elles sont au service des mêmes valeurs, contribuent au même « projet » et visent le même objectif global. Mais elles concernent des acteurs français et africains et des contextes de pays très différents les uns des autres. Elles ont leur propre histoire. Leurs objectifs spécifiques reflètent leurs spécificités et sont assez dissemblables. Elles se traduisent logiquement par des stratégies d'intervention également très variées. Certaines ont été initiées avec le DMP, d'autres l'ont été bien avant son lancement (ces dernières mériteraient une évaluation spécifique). Les autres ont son âge, trois ans.

[1] La chronologie de cette évaluation figure à l'annexe 1 de ce rapport.

[2] Cf. la note de cadrage validée lors de la réunion du comité de pilotage du 21 février à l'annexe 2 de ce rapport

Le tableau ci-dessous résume très succinctement les partenariats entre fédérations françaises et MFR ou réseaux de MFR des sept pays d'Afrique concernés par le DMP. Leurs fiches descriptives issues des termes de référence de cette évaluation figurent à l'annexe 1 de ce rapport.

Outre ces actions de coopération sur le terrain, le DMP prévoyait la mise en œuvre de trois volets transversaux : *« appui à la mise en réseau des MFR africaines* », « *Echanges entre les « partenaires MFR France »*, « *Animation, Suivi, Capitalisation et évaluation* ».[3]

Partenariat Pays	**Budget (*) en €**	**Principaux résultats attendus**	**Moyens**	**Naissance du partenariat**
Aquitaine Limousin / Maroc	190 000	Renforcer l'Union nationale et un réseau d'une dizaine de maisons	Des missions, des échanges, une dotation à l'Union	1995-1998
Vendée/Bénin	208 835	Créer un réseau de trois maisons, l'accompagner vers son autonomie, ouvrir une 4e maison	Un volontaire et sa logistique Un fond d'appui pédagogique	1991-1991
Maine et Loire et Loire Atlantique/Burkina Faso		Redynamiser les 2 maisons existantes, ouvrir deux autres maisons, Créer une Union nationale		1998-1998
Ille-et-Vilaine/Mali	196 272	Renforcer une maison existante, en créer 3 autres dans la même région, et fédérer ce réseau	Un volontaire et sa logistique Un fond d'appui pédagogique	1993-1994
Loire et Drôme-Ardèche/Togo	137 433	Redynamiser un « ancien » réseau de 24 de MFR	Missions d'appui (formation de formateurs, redynamisation d'association de base)	1963-2002
Franche Comté/RCA	105 000	Redynamiser un « ancien » réseau de 17 centres	Mission d'appui	1996-1997
Auvergne/Cameroun	70 000	Créer une nouvelle MFR	Mission et fond d'équipement et d'appui pédagogique	1999-1999
UNMFREO/ Cameroun	59 548	Redynamiser un réseau existant de centre de type MFR	Missions	2004
UNMFREO / 7 pays	88 316	Appui à la mise en réseau des MFR africaines	Rencontres des MFR africaines – participation aux séminaires formation rurale africains	
UNMFREO / 9 fédérations	20 149	Échanges entre les partenaires MFR France	Formation sur 4 ans – rencontres annuelles	
Animation, suivi, évaluation	415 672	Animation des partenariats – évaluation externe – capitalisation des actions du DMP	Animation comité – missions et échanges entre les partenaires MFR France et Afrique	
TOTAL	1 491 225 *			
(*) Hors les 10% de frais administratifs				

[3] Ces trois volets, dont le budget total s'élevait à 524 137 euros (hors frais administratifs) sont rapidement évoqués à la page 40 du rapport transversal complet.

Face à cette diversité, une synthèse masque forcément bien des caractéristiques spécifiques à chacun de ces partenariats.

L'originalité des MFR et de leurs actions de coopération

Un exercice d'évaluation est toujours un exercice de comparaison. Les évaluateurs comparent, implicitement ou explicitement, l'objet qu'ils évaluent aux objets analogues qu'ils ont déjà analysés. Ils sont un peu désarmés lorsqu'ils se trouvent face à un objet original et atypique.

Or ces deux qualificatifs s'appliquent bien aux actions de coopération engagées par les fédérations de MFR françaises.

Ces actions traduisent l'originalité du mouvement des MFR et celle de sa culture. Elles sont imprimées de ses valeurs[4] et sont marquées par l'originalité de son mode fonctionnement très décentralisé, apparemment plus réactif que programmatique…

Elles sont mises en œuvre par des acteurs qui ne sont pas des « spécialistes » de la coopération au Développement. Elles répondent à des motivations qui tiennent à la fois à l'engagement citoyen, à la mission éducative, et au désir de partager leur savoir-faire professionnel des institutions qui les ont initiées.

Leur ambition commune est d'accompagner la création et le développement durable d'institutions de formation qui partagent les valeurs et les principes pédagogiques de leur mouvement. Leur action s'inscrit dans des domaines complexes, notamment :

- L'extension d'un « concept » original de « Maisons Familiales » dans des contextes très variés et très différents de son environnement d'origine et donc son appropriation par des acteurs aux cultures très différentes les unes des autres.
- La transmission d'une approche pédagogique originale (la formation par alternance).
- La création d'institutions nouvelles (les associations MFR).
- Les relations entre pouvoir public et secteur privé associatif dans la mise en œuvre de politiques de formation (la clé de la pérennité d'un réseau de MFR).
- La valorisation en termes d'éducation (en France) d'une action de coopération conduite par un réseau d'institutions de formation.

1.2 Au final, l'ambition limitée d'une évaluation bien courte

Trois pays sur sept, une semaine par pays

Conformément à ses termes de référence, la phase terrain de cette mission s'est limitée à trois coopérations. Les évaluateurs ont pu consacrer en moyenne deux jours en France et une semaine sur le terrain pour analyser des actions qui, au-delà du DMP lui-même, concernent des processus souvent longs (Bénin et Maroc), complexes (Maroc et Cameroun) et inégalement documentés.

[4] Les auteurs de ce rapport ne sont pas les mieux placés pour présenter ces valeurs. Mieux vaut sur ce sujet consulter les documents produits par les MFR elles-mêmes. On trouvera, à l'annexe 2 de ce rapport la présentation des MFR par elles-mêmes telle qu'elle figure dans le document de présentation initiale du dossier multi-pays.

Ils ne peuvent prétendre avoir réalisé une analyse fine et détaillée des réalités qu'ils ont observées. Ils se sont efforcés de cibler leurs travaux sur les deux objectifs qui leur avaient été assignés :

- Porter un regard extérieur qui aide les acteurs à prendre du recul par rapport aux projets qu'ils ont conduits,
- Contribuer ainsi à une réflexion prospective.

Au final plus d'opinions argumentées que de faits avérés

Au final, ils doivent donc souligner les limites de leur travail, d'autant que celui-ci n'a pu s'appuyer sur des outils de suivi suffisamment documentés et homogènes. On trouvera ci-après plus de réflexions et d'opinions argumentées que de faits avérés. Ces réflexions et opinions ne sont donc pas des vérités d'experts ou des « paroles d'évangile ». Elles n'ont pas d'autres ambitions que de contribuer aux débats que les réseaux de MFR vont conduire sur leur action[5].

2. Résumé

2.1 La pertinence : deux enjeux majeurs et la volonté de les concilier

Deux enjeux majeurs

La crise alimentaire mondiale remet sur le devant de la scène les enjeux agricoles et ruraux de notre planète. Elle a rappelé que l'accès des populations les plus pauvres à une alimentation saine et suffisante dépendait en grande partie des évolutions à venir des agricultures paysannes et de leurs capacités à contribuer à l'accroissement des productions alimentaires et l'augmentation des revenus des ruraux. Ces enjeux sont d'abord ceux de la régulation internationale des marchés agricoles et ceux des politiques publiques de développement rural et de coopération internationale. Mais ils sont aussi ceux de l'accès des ruraux aux savoirs.

Dès lors, deux types d'actions apparaissent plus pertinents que jamais :

- celles qui, au Sud, entendent contribuer à l'accès des jeunes ruraux à une éducation au service du développement de leur territoire
- celles qui, au Nord, visent l'éducation des jeunes originaires de tous milieux aux nouvelles réalités internationales.

Les MFR françaises entendent contribuer à ces deux objectifs.

Deux traits originaux à l'origine de la conception des actions de Coopération des MFR

Les actions de Coopération des MFR sont marquées par la volonté d'y impliquer fortement les cadres des Maisons et ceux de leur fédération. Cette caractéristique découle de leur personna-

[5] Lors des nombreuses restitutions organisées avant la finalisation de ce rapport, certains ont craint que souligner ces limites n'amoindrisse la portée des conclusions de ce rapport. Nous pensons le contraire. Selon nos suggestions, le Comité de Pilotage a recentré l'objectif de cette évaluation et la mise au service de la réflexion stratégique et prospective que l'Union entend conduire dans les semaines à venir. Les personnes qui utiliseront ce document pour animer cette réflexion collective doivent en connaître les limites.

lité particulière, celle de ces centres de formation fédérés autour d'un ensemble de valeurs très fortes.

Elles traduisent d'abord leur volonté de concilier ces deux missions de coopération au développement et d'éducation aux réalités internationales. Conformément à leur pédagogie, les MFR ne pourraient pleinement assumer la seconde sans que leurs cadres ne s'investissent directement dans la première. En retour, le nivaux élevé de cet investissement ne peut se justifier que s'il contribue aussi effectivement à la mission première, éducative, du réseau.

Elles tiennent ensuite à la conception des MFR de leur action de coopération. Il s'agit moins de transmettre des savoir-faire techniques (ici pédagogiques). Il s'agit d'abord de contribuer à la diffusion d'un « type » de centres de formation. Ces centres ont toutes les chances d'être au service du développement de leur territoire, pas seulement par leur pédagogie et leur caractère associatif, mais aussi et surtout parce qu'ils adhèrent à un ensemble de valeurs et de principes. La diffusion de ces valeurs passe également par l'investissement direct de ceux qui les partagent, les cadres (personnels et administrateurs) des Maisons et des fédérations.

2.2 Des actions de dimensions modestes à l'origine d'apprentissages tangibles

Cette conception de l'action de coopération, liée à une mission éducative et fondée sur le partage de valeurs avant de l'être sur une transmission de savoir-faire, détermine pour partie la stratégie de mise en œuvre du programme. Elle est décentralisée au niveau des fédérations. Cette décentralisation se traduit par une dispersion géographique équivalente. Les « projets » de chaque binôme fédération/pays sont de taille modeste (en moyenne, hors frais généraux et hors actions transversales) et pour les seules actions financées sur DMP : 46 000 euros par an et par pays. Ils reposent en grande partie sur l'engagement d'hommes et de femmes qui en France et en Afrique partagent des valeurs analogues, se rencontrent et se comprennent progressivement et font d'autant plus confiance qu'ils se comprennent.

Ces projets se traduisent par des apprentissages indiscutables et des constructions institutionnelles encore fragiles.

Un premier tissu de Maisons africaines encore peu nombreuses construites autour d'un noyau d'hommes et de femmes motivés

Compte tenu de leur dimension ces projets ne se traduisent encore que par un petit nombre de Maisons déjà actives, si on retient la pratique de formation longue par alternance comme la marque d'activité spécifique d'une MFR[6]. Ces MFR sont encore logiquement des associations « en construction » car, comme toutes institutions créées pour supporter l'introduction d'une innovation dans un milieu, elles ne peuvent trouver leur forme définitive qu'après que ladite innovation ait fait ses preuves. En règle générale, c'est l'institution qui suit l'action et non l'inverse. Dès lors, examiner ces jeunes institutions au regard des critères utilisés pour évaluer leurs consœurs françaises n'aurait guère de sens. La première fragilité des Maisons semble liée à l'insécurité des ressources qui leur permettent, ou non, d'offrir des formations de qualité à leurs élèves et de professionnaliser leurs équipes pédagogiques. Cette fragilité est d'autant

[6] Les éléments de suivi récoltés lors de la réunion des MFR à Yaoundé devraient nous permettre de donner des chiffres complets. Elles sont 8 au Maroc et 3 au Bénin pour trois des pays visités. (La MFR créée au Cameroun durant le DMP n'est pas encore fonctionnelle).

plus forte que les Maisons restent trop isolées et sont installées sur des territoires aux économies fragiles.

Une appropriation déjà réelle mais forcément progressive en Afrique

La première richesse de ces Maisons, ce sont les hommes et les femmes qu'elles mobilisent. Ce sont progressivement leurs anciens élèves qui témoignent par leur réussite de leur satisfaction et s'engagent au sein de leurs institutions.

Les évaluateurs peuvent témoigner des qualités de « passeurs de pédagogie » des formateurs des MFR françaises, de la satisfaction des moniteurs, des élèves et des personnes ressources qu'ils ont rencontrés. Ils n'ont pas forcément les compétences, ni sûrement disposé du temps nécessaire pour se prononcer sur la qualité des formations pratiquées et leur appropriation à leur contexte. D'ailleurs, l'enjeu n'est pas là dans cette qualité à un instant « t ». Il réside dans la capacité des pédagogues des MFR africaines à s'approprier progressivement les approches, outils et références que leurs collègues français leur ont transmises et qu'ils utilisent et qu'ils maîtrisent déjà. Au-delà des qualités individuelles de certains d'entre eux, cette capacité dépendra fortement des conditions de travail qui leur seront offertes par les Maisons et des animations pédagogiques et des sessions de perfectionnement qui pourront être organisées par leurs réseaux nationaux.

Ces réseaux auront la lourde tâche d'accompagner l'évolution des formations offertes par les Maisons en évitant une trop grande dispersion qui nuirait à leur cohésion.

Des apprentissages également en France

Bien que modestes au regard de leurs enjeux en Afrique, les actions de coopération des MFR occupent parfois une place importante dans l'activité de leur fédération. Certaines d'entre elles les intègrent fortement dans leur stratégie d'animation, d'image et de communication.

Ces actions se traduisent également par des apprentissages au niveau des cadres des MFR. Des apprentissages forts au niveau des personnes les plus impliquées dans leur mise en œuvre, plus diffus mais réels pour ceux qui participent aux nombreux échanges organisés en France et dans les pays concernés.

La volonté de lier coopération et éducation aux réalités internationales et au développement existe et se manifeste dans toutes les fédérations françaises concernées. Elle se traduit par de nombreuses initiatives difficiles à évaluer au cours d'une mission aussi courte. Il semble cependant qu'elles restent un peu trop isolées les unes des autres au gré des initiatives des Maisons et qu'elles pourraient s'inscrire dans des démarches d'ensemble plus soutenues suscitant plus de recherche et de créativité.

2.3 Mais l'autonomie des réseaux est très loin d'être acquise et cette fragilité interroge la cohérence de l'approche

Des réseaux encore très fragiles

Les Unions nationales africaines semblent encore très fragiles, sauf peut-être au Maroc. Elles ne réunissent encore qu'un très petit nombre de Maisons pleinement actif. Leur création ou leur rénovation pour les deux anciens réseaux est trop récente. En dessous d'un certain seuil, le bon fonctionnement de leurs instances dépend d'un trop petit nombre de personnes. Malgré

la qualité de ces dernières, la crédibilité de ces Unions aux yeux des pouvoirs publics et de leurs autres partenaires potentiels reste modeste puisqu'elle se mesure inévitablement à leurs effectifs.

Faute de ressources suffisantes, malgré des avancés au Bénin et au Maroc, elles ne disposent pas encore des moyens nécessaires à leur action. Elles ne peuvent notamment pas impulser une extension ou une réactivation suffisamment rapide de leurs réseaux qui serait pourtant indispensable à leur propre consolidation.

Une fragilité qui interroge la stratégie d'intervention

En dehors du Maroc, les perspectives d'autonomie des Unions de MFR africaines apparaissent bien lointaines. Les Maisons ne pourront pas consolider leur activité et encore moins se multiplier sans bénéficier de ressources extérieures supplémentaires à celles de leur territoire.

La stagnation des réseaux de Maisons créées avant le DMP témoigne de cette réalité. Des Maisons isolées, même si elles bénéficient du soutien de leur partenaire français, restent fragiles parce qu'isolées.

À terme, la pérennité des réseaux de MFR sans soutien public stable et donc structurel semble très incertaine. De tels soutiens apparaissent très improbables dans certains pays.

Là où ces aides publiques sont envisageables, elles seront probablement réservées à des réseaux ayant déjà atteint une certaine taille critique, capables de démonter leur efficacité et leur efficience, disposant d'un bon réseau d'alliances et d'appuis politiques.

Viser cette taille critique implique des stratégies de développement plus volontaristes que celles mises en œuvre durant le DMP et un rythme de professionnalisation et de croissance plus rapide.

Une telle stratégie requiert des soutiens financiers plus importants. Elle n'est pertinente que dans peu de pays. Elle aurait d'autant plus de chance de réussir en se focalisant sur les territoires aux potentiels agricoles les plus élevés, les plus susceptibles de mieux valoriser économiquement des formations techniques ou professionnelles

2.4 Un changement de stratégie serait donc nécessaire pour accompagner ces réseaux vers leur autonomie

Quelques questions pour une réflexion prospective qui ne devraient pas se limiter à l'avenir des actions de coopération conduites par les fédérations

Une telle stratégie ne sera pas sans risque. Elle ne se conciliera pas toujours aisément avec l'approche suivie jusque-là par les MFR françaises. En même temps, on voit mal où conduit l'action de ces dernières en Afrique si elle reste autant éparpillée, si elle ne se différencie pas encore plus d'un pays à l'autre et si elle ne change pas d'échelle, du moins dans les pays les plus favorables.

Mais comment le réseau français pourrait-il mettre en œuvre des approches aussi différentes d'un pays d'Afrique à l'autre ? Là où ces actions de coopération changeront d'échelle, ne devra-t-il pas faire appel à des compétences éloignées de ces métiers traditionnels ? Si oui, où devra-t-il les positionner ?

La réflexion prospective que veut initier l'UNMFREO sur les actions de coopération du réseau ne pourra probablement pas faire l'économie de ces questions. Elles ne sont probablement pas les seules.

Les questions posées pour l'avenir des actions de coopération des fédérations en Afrique devraient, selon nous, être abordées dans le cadre d'une réflexion plus large.

Ce cadre devrait englober l'ensemble des actions de coopération conduites en partenariat par le réseau français. Certaines (on pense notamment à celle conduite à Madagascar), sont susceptibles d'enrichir les leçons et les questions issues de l'évaluation du DMP.

Il devrait également inclure une réflexion sur la dimension internationale au sein de la mission éducative des MFR.

Valider la nécessité d'un « changement d'échelle »

Si le réseau des MFR françaises valide l'essentiel des conclusions de ce rapport, il devra amorcer un processus de rénovation de sa stratégie de coopération internationale. Dans une structure aussi démocratique et décentralisée, ce processus sera forcément itératif. Il procédera par étape. Il commencera par le partage d'une analyse (qui ne se limitera pas à celle du DMP), se poursuivra par la formulation collective d'objectifs et d'axes stratégiques, avant de se conclure par leur déclinaison sur un mode plus opératoire.

Une évaluation ne peut pas se transformer, en cours de route, en une démarche d'accompagnement stratégique. Il est donc difficile de conclure ce travail par des propositions très prescriptives, au-delà de quelques recommandations méthodologiques.

Quelle pourrait être la première étape vers la définition d'une nouvelle stratégie de coopération internationale des MFR en Afrique ? Probablement la validation par le réseau du « changement d'échelle » que ce rapport lui propose, et une reformulation de l'objectif spécifique de cette coopération : celui-ci devrait être explicitement visé **la constitution de réseaux nationaux de MFR[7] de dimension suffisante, pour être institutionnellement autonomes, prendre leur place dans la politique d'éducation rurale de leur pays, disposer des moyens nécessaires à leur extension et à l'adaptation à leur contexte spécifique des principes fondamentaux des MFR.**

Resituer la coopération à l'internationale des MFR au cœur de leur mission essentielle

Le réseau des MFR n'est pas une ONG de développement. La solidarité à l'international n'est pas sa première mission. La qualité « sur le terrain » de ses actions de coopération ne peut être la seule référence de sa réflexion stratégique. Le réseau doit aussi s'interroger sur la contribution de ces actions à sa mission première, la mission éducative. Faute de revisiter le sens de sa coopération, le réseau pourrait éprouver des difficultés à s'imposer les changements et les efforts qu'impliquera le « changement d'échelle » que nous préconisons.

Autrement dit, un deuxième objectif de cette coopération serait de contribuer à « l'éducation à l'international » des élèves et des stagiaires des MFR françaises (et peut être plus accessoirement de participer à la cohésion et à l'image de leur réseau).

[7] C'est à dire de réseaux de centres de formation associatifs ruraux, partageant les valeurs et les principes des MFR.

Ce deuxième objectif invite le réseau à inclure « l'éducation à l'international » au cœur de ses réflexions stratégiques.

Anticiper les changements qu'impliquera le « changement d'échelle »

L'objectif d'autonomie des réseaux africains de MFR exigera des changements important dans la conception et la mise en œuvre des programmes de coopération des MFR.

Il impliquera des programmes de coopération très différents d'un pays à l'autre, encore plus divers que ne l'étaient les sept « dossiers » du DMP. Ces programmes devront changer de dimension dans les pays les plus favorables. (Les pays qui ont adopté des politiques cohérentes de formation agricole et rurale, et qui ont les moyens de ces politiques). Leur ampleur demandera des compétences en montage et conduite de programmes de coopération qui ne se trouvent pas aujourd'hui au sein des fédérations et qui n'y ont peut-être pas leur place. Ces changements impliqueront de revisiter la notion (un peu floue) de co-maîtrise d'ouvrage entre l'Union et les fédérations développée durant le DMP. Cette démarche sera d'autant plus nécessaire que les modalités de financement et les montages institutionnels de ces programmes varieront probablement fortement d'un pays à l'autre.

Dans cette perspective, il sera essentiel de maintenir des « volets transversaux » qui assurent la mise en réseau des MFR africaines et facilitent les mises en débats au sein du réseau français sur les questions d'éducation et de coopération à l'internationale.

Enfin, selon les auteurs de ce rapport, le « changement d'échelle » que demande l'autonomie des réseaux africains de MFR ne se limite pas à la dimension des programmes de partenariat et de coopération. Il implique aussi d'agir sur les politiques des États et des bailleurs de Fonds pour obtenir que plus de moyens soient plus intelligemment affectés à l'éducation professionnelle en zone rurale. Il ne s'agit donc pas seulement d'agir en tant que professionnel, mais aussi en temps que citoyen, en s'associant avec d'autre à des actions de plaidoyer en faveur de l'accès des ruraux à l'éducation et au savoir.